

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept  
Le dix-huit décembre,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre

**N° 200/17**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 11 décembre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 décembre 2017,

**Objet de la délibération :**

**CASTEL SAINT DENIS /  
Chantier d'insertion - phase  
12 : Plan de financement**

**Nombre de membres**

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
  - Dont suppléés : 2
  - Dont représentés : 5
  - Excusés : 5
  - Non excusés : 13
- Votants : 81

**Résultat du vote**

- Pour : 81
- Contre : 0

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171218-200-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2018



- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
- Procuration** M. Ducret Sylvain à M. Chabod Gérard, Mme Galmiche Christelle à Mme Calvi Virginie, M. Maire du Poset Thierry à M. Bardey Philippe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard
- Suppléé(e)s** M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier
- Excusé(e)** Mmes Muller Valérie, Faillenet Bernadette & Boucon Galimard Sabine, Ms. Bole Léon & Moniotte Jacques,  
Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Debray Michel, Sage Jean-Luc, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, M. Simon Gilles & Bonnefoi Frédéric
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Pierre Bruchon, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu le nouveau plan pluriannuel (phases 11 à 15) de consolidation des ruines du Castel Saint Denis qui sert de support à un chantier d'insertion,

Invité à se prononcer, le conseil, à l'unanimité :

- Accepte la poursuite du chantier d'insertion dans sa phase 12 sous réserve que les partenaires maintiennent leurs engagements financiers,
- Valide le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Chantier d'insertion	145 000.00 €	ETAT /DRAC	50 000.00 €
Archéologie	30 000.00 €	Conseil Régional	50 000.00 €
Matériaux	15 000.00 €	Conseil Général	47 500.00 €
		CCPO	42 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>190 000.00 €</b>		<b>190 000.00 €</b>

- Autorise le Président à solliciter les subventions,
- Accepte de prendre en charge les financements non acquis

Fait et délibéré en séance, le 18.12.17

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président